

ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES
Le MARDI 8 octobre 1968

Il est résolu,—Que le comité permanent des transports et des communications soit composé des députés dont les noms suivent:

Messieurs

Blouin,	Horner,	Nowlan,
Caccia,	Jerome,	Pringle,
Carter,	Laflamme,	Schreyer,
Coates,	Lessard (<i>LaSalle</i>),	Serré,
Corbin,	Mahoney,	Skoberg,
Douglas,	Nesbitt,	Thomas (<i>Moncton</i>)—(20).
Godin,	Noël,	

Le MERCREDI 16 octobre 1968.

Il est ordonné,—Que, sous réserve toujours des attributions du comité des subsides relativement au vote des deniers publics, les postes énumérés au budget principal révisé de 1968-1969 concernant la Commission canadienne des transports, les Communications, le Conseil des ports nationaux, les Postes et l'Autorité de la voie maritime du Saint-Laurent soient retirés du comité des subsides et déferés au comité permanent des transports et des communications.

ATTESTÉ:

Le Greffier de la Chambre des communes,
ALISTAIR FRASER.